



Sainte-Félicité

Politique familiale et des aînés



Mot du maire de Sainte-Félicité

Doter la Municipalité de Sainte-Félicité d'une première Politique familiale et des aînés traduit la volonté des élus de placer la famille au centre de tout le processus décisionnel. L'engagement de notre administration municipale à travers la Politique consiste à assurer aux familles et aux aînés de chez nous, ainsi qu'à ceux qui veulent venir y vivre, un cadre d'intervention visant à offrir des services municipaux où le « penser et agir famille » sera pris en compte.

Alphé St-Pierre, maire

Introduction

L'importance de la famille dans la vie des gens ne fait pas de doute. Cette unité de base de la société, dans la diversité de ses formes, se veut un lieu d'épanouissement et de fierté où la personne se développe. Un milieu de vie qui se voit imbriqué dans une communauté en intime relation avec l'environnement.

La municipalité constitue alors un des acteurs essentiels en relation avec cette entité. Elle contribue à répondre aux besoins des familles et à favoriser des relations familiales harmonieuses et gratifiantes. Pour remplir son rôle adéquatement, la municipalité se doit de définir les lignes directrices qui guideront les décisions relatives au bien-être des familles et des aînés sur son territoire.

Nous vous présentons ici la politique familiale et des aînés dont s'est dotée la Municipalité de Sainte-Félicité, cadre de références des préoccupations et des actions de l'administration municipale, pour répondre aux besoins de la population.





Le comité de la famille et des aînés

Les membres :

Mmes Guylaine Chouinard, conseillère municipale, responsable des questions familles,
Olivette Pelletier et Joanne Tardif, messieurs Gérard Gagnon et Yves Pelletier.

Le personnel de soutien :

Madame Louise Fortin, agente de promotion et prévention au CSSS Montmagny-L'Islet
Madame Denise Chayer, formatrice du Carrefour action municipale et famille
Madame Julie Bélanger, chargée de projet

Historique de Sainte-Félicité

L'histoire de la fondation de chacune des paroisses est chargée de courage, d'audace et de détermination. Notre paroisse, bien que très jeune, n'échappe pas à la règle.

Le projet d'établir ici une nouvelle paroisse est mûri dès le début du XXe siècle. L'abbé Édouard Martin, curé de Sainte-Perpétue de 1899 à 1916, a obtenu du gouvernement des lots à l'est de l'église actuelle sur le rang Saint-Isidore. C'est au cours de ces mêmes années que les routes dites Saint-Jean et Saint-Isidore sont ouvertes pour répondre aux besoins de nouveaux colons désirant venir s'y établir.

Mais, un quart de siècle plus tôt, de vaillants défricheurs et leurs courageuses épouses, quittent Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert pour s'établir soit à Sainte-Perpétue ou à Saint-Pamphile. Déjà l'espace est insuffisant pour établir les fils de familles nombreuses.

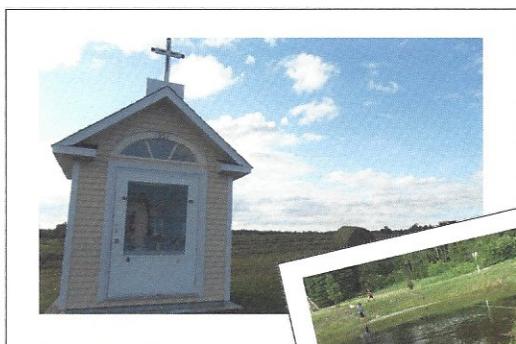
Les colons intrépides s'enfoncent toujours plus avant dans la forêt dans l'espoir de nouvelles terres à cultiver. Nous retrouvons les indications suivantes dans le livre du 125e de Sainte-Perpétue : « Nos registres disent que les premiers lots concédés dans les limites de la paroisse ont été les lots 24 du rang A canton Garneau à Clément Bois (père) le 28 janvier 1863 et le lot 23 du rang A canton Garneau à François Robichaud le 5 juin 1863... Les premiers défrichements au chemin Taché Ouest ont été faits en 1862 par Clément Gagnon, Clément Bois (père), Clément Bois (fils), François Pelletier, Cyprien Pelletier, Germain Thibault, etc. »

Le projet d'une nouvelle paroisse rebondit de nouveau en 1934 mais ne se concrétisa pas encore. Quelques années plus tard, plus précisément en 1939, Paul Asselin, agronome de L'Islet-Sud, accompagné d'Eugène Lord de Sainte-Perpétue présentent une requête à l'archevêque de Québec pour établir une paroisse dans les rangs II, III, IV, V, VI, VII, VIII du canton Garneau. Le centre serait les rangs V, VI du même canton. La demande est motivée, la population s'élève rapidement et de plus, certains paroissiens sont à plus de 12 milles de l'église.

Le 29 septembre 1945, l'archevêque de Québec nomme le premier curé de Sainte-Félicité. Il désigne l'abbé Charles Dumais, déjà vicaire à Saint-Pamphile.

(Extrait du livre de 1995 du 50^e de Sainte-Félicité)





Mission de la politique familiale et des aînés

À travers la coordination des services municipaux et la concertation des acteurs du milieu, la Politique familiale et des aînés traduit la volonté de la Municipalité de Sainte-Félicité d'offrir aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité qui répond à leurs besoins et favorise leur plein épanouissement.

Principes directeurs

Développer le penser agir famille et aînés auprès des élus et décideurs du milieu;

Soutenir les parents dans leur rôle tout en les considérant comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille;

Offrir aux citoyennes et citoyens de Sainte-Félicité un milieu de vie agréable favorisant leur bien être de façon à créer un sentiment d'appartenance fort à leur municipalité, facilitant ainsi leur rétention dans notre milieu;

Reconnaître, valoriser et influencer la participation des aînés à la vie communautaire.

Les valeurs

Accueil - Écoute - Respect - Égalité - Équité





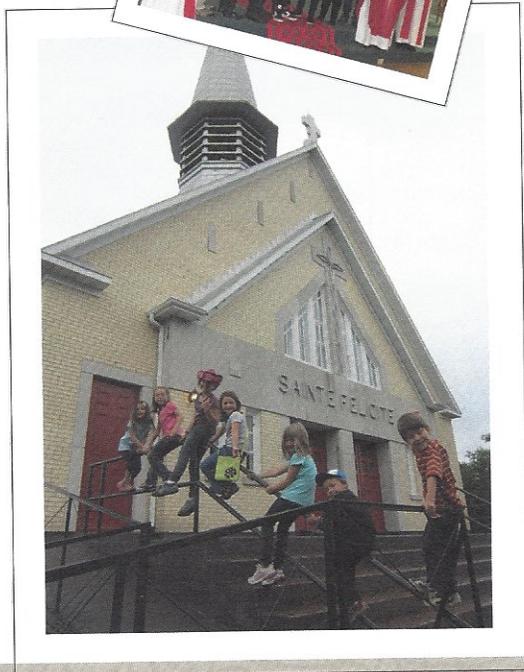
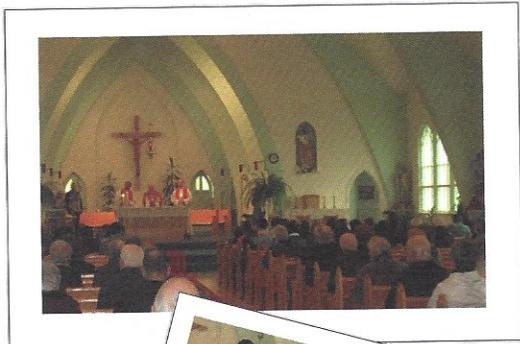
Définition de la famille

Pour les fins de la Politique familiale et des aînés, la Municipalité de Sainte-Félicité définit la famille comme étant « Un regroupement de personnes, formé d'adultes et d'enfants. L'adulte ou le couple veille à répondre aux besoins essentiels de l'enfant dans un climat d'amour et de respect afin de l'aider à devenir un adulte responsable et autonome. La famille, c'est également l'héritage de plusieurs générations. C'est le bagage de création de survie pour une communauté. C'est l'expansion d'idée et de pensée. C'est l'entièreté de toutes les générations pour une évolution vers un monde meilleur ».

Portrait des familles de Sainte-Félicité

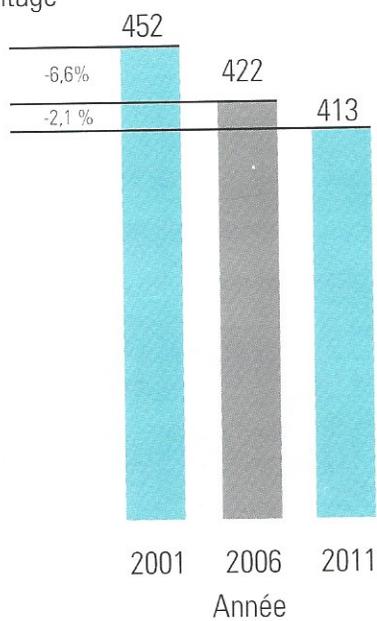
Afin de mieux concevoir la réalité de notre communauté et de mieux comprendre les orientations de la présente politique, il nous est possible de dresser un portrait sommaire des familles d'après les données de recensements de Statistiques Canada 2006 et 2011, ainsi que différentes données socio-économiques sur la population de la Municipalité de Sainte-Félicité.



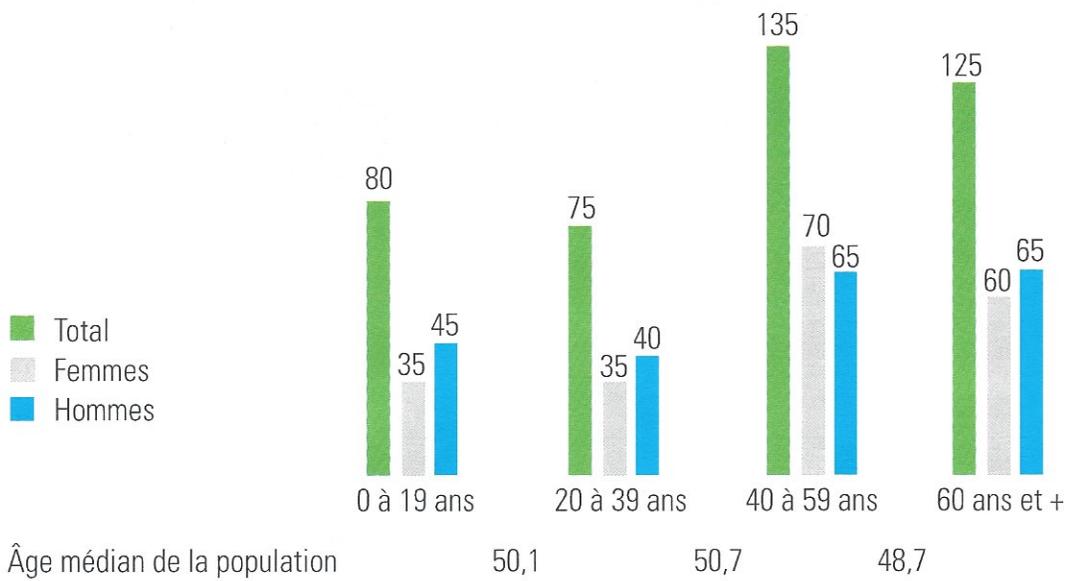


Population

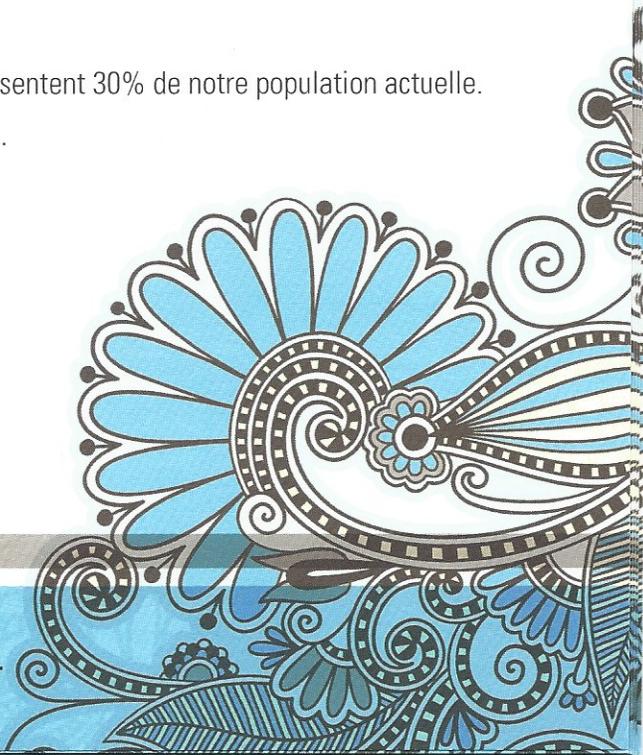
Pourcentage

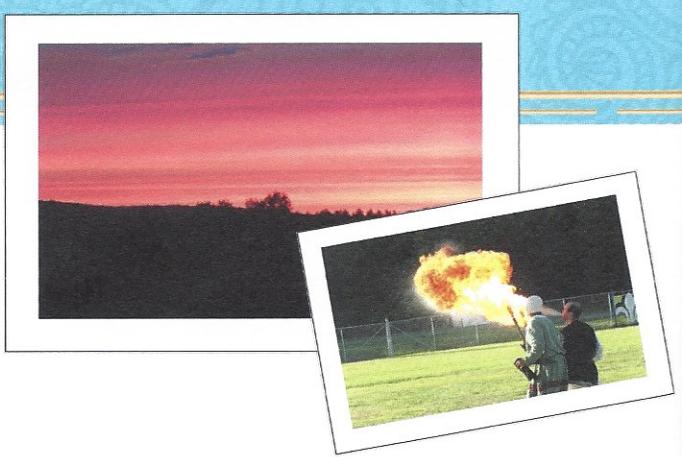


Caractéristiques selon l'âge

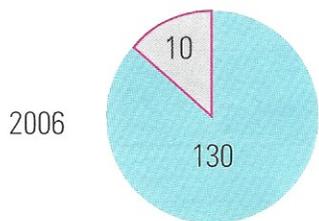


Les 60 ans et plus sont au nombre de 125 et représentent 30% de notre population actuelle.
Dans 10 ans, celle-ci se situera entre 45% et 50%.

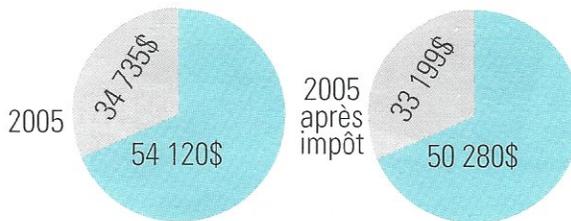




Revenus

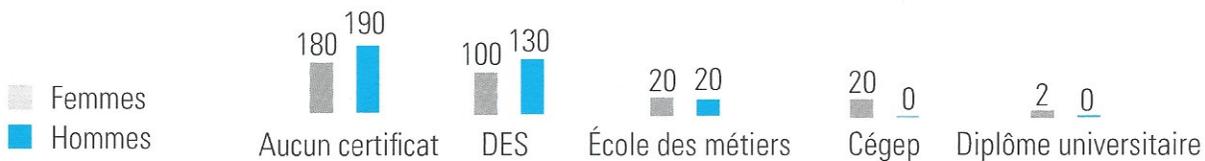


- Nombre total de familles
- Nombre de famille monoparentale
- Nombre de famille monoparentale dont le parent est de sexe féminin



- Revenu médian des familles
- Couple en union libre
- Couple marié

Études



Besoins exprimés lors de la consultation des familles et des aînés

Demande la disponibilité d'un local ou d'une salle pour un lieu de rencontre pour échanger, socialiser et fraterniser ensemble.

Amélioration et ajout de jeux, balançoires, aires de repos et de détente dans le parc du Lac du Curé

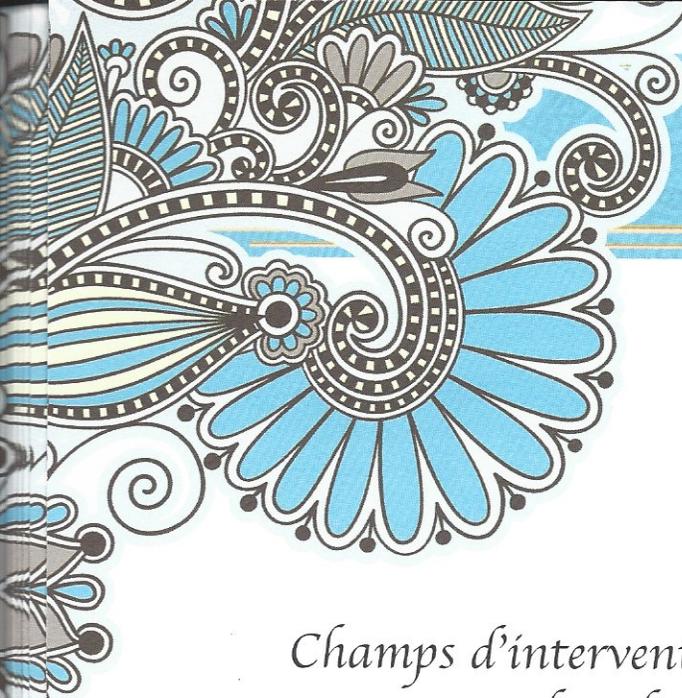
Pavage du sentier autour du Lac du Curé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Demande de formation : - Initiation à l'informatique, transfert de photos numériques, navigation internet, etc.

Demande d'être mieux informé sur divers sujets : Santé, finances, loisirs, décisions du conseil municipal, etc.

Besoin de se sentir en sécurité (plus grande présence policière)





*Champs d'intervention, objectifs généraux
et plan d'action triennal
à l'égard de la famille et des aînés*

SÉCURITÉ

Objectif général : un milieu de vie sécuritaire pour les familles et les aînés

Toute famille souhaite évoluer dans un milieu physique et social sécuritaire, en particulier pour ses enfants et ses aînés. La sécurité signifie préserver la santé, l'intégrité physique et le bien-être des individus et de la communauté en les gardant, autant que faire se peut, à l'abri des dangers d'ordre matériel, physique ou moral. La municipalité tient à ce que les familles et les aînés se sentent en sécurité dans leur milieu et dans leurs activités.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Objectif général : bien informer les familles et les aînés

Les familles doivent avoir accès facilement et rapidement à une information adéquate quant aux différents services offerts par la municipalité. Il est également important que les familles puissent exprimer leurs besoins et faire valoir leurs intérêts. La communication repose sur la mise en place de mécanismes de consultation et de diffusion de l'information permettant aux familles, aux aînés ou aux organismes qui les représentent de s'exprimer et de s'informer sur les enjeux qui les concernent.

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Objectif général : répondre aux besoin de formation, échange de connaissance et de savoir-faire

La municipalité compte faire la promotion d'activités de formation, d'activités de loisirs et de sports favorables aux familles et aux aînés. Elle vise également à faire la promotion de la santé et des saines habitudes de vie.



ENVIRONNEMENT

Objectif général : préserver un environnement sain pour des familles et des aînés en santé

La proximité de la nature et la qualité de son environnement sont des atouts que la municipalité doit protéger et mettre en valeur. La municipalité doit veiller à l'entretien de son milieu naturel et de ses infrastructures pour permettre aux familles d'en profiter pleinement.

SÉCURITÉ

Échéancier

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Maintenir et améliorer le trajet sécurisé pour les étudiants. (école vers salle communautaire)	✓	✓	✓
Faire connaître les programmes. Bon voisin/Bon oeil/Aîné-Avisé de la SQ	✓	✓	✓
Publiciser les programmes existants. <i>Ex. : PIED (prévention des chutes)</i>	✓	✓	✓
Élargissement et réfection de la route de l'Église Nord et Sud au niveau du village.	Déjà réalisé		
Visite de prévention dans les résidences par le service incendie. <i>(avertisseur de fumée/système de chauffage) (à l'automne aux deux ans).</i>	✓		✓
Refaire l'accès au bureau municipal et à la salle communautaire.	Déjà réalisé		
Procéder à l'installation de plaque d'identification des numéros civiques des résidences/chalets/cabanes à sucre en bordure de la route sur tout le territoire de la municipalité.	Déjà réalisé		





INFORMATION ET COMMUNICATION

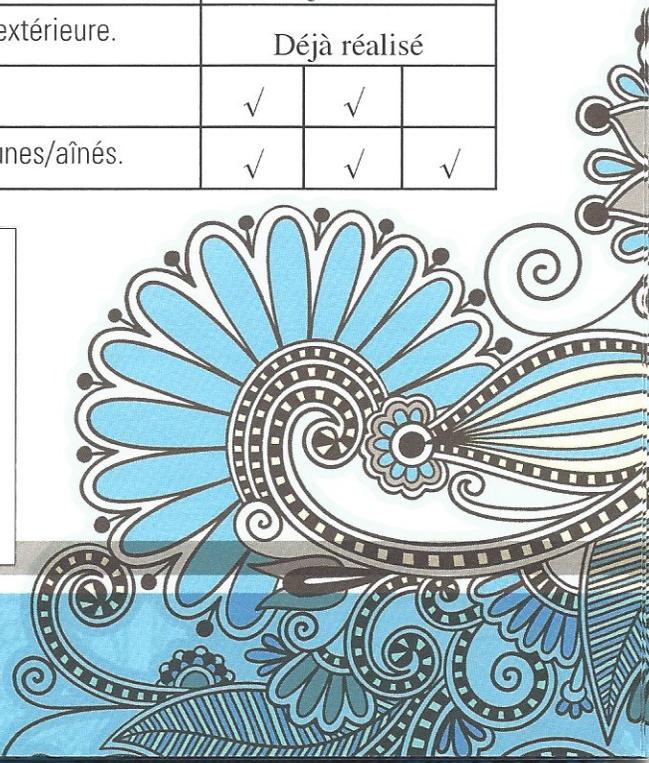
Échéancier

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Créer et rendre accessible un site internet de la municipalité.	Déjà réalisé		
Rendre accessible une ligne WIFI.	Déjà réalisé		
Poursuivre et améliorer la diffusion de l'information municipale par le biais d'un feuillet postal municipal et du site internet.	✓	✓	✓
Faire connaître la politique familiale et des aînés et son plan d'action auprès de la population et la tenir à jour annuellement.	✓	✓	✓
Organiser des cours et diffuser l'information (informatique).	✓	✓	✓

LOISIRS, SPORT, CULTURE

Échéancier

Actions	2013	2014	2015
Organiser des cours et diffuser l'information (danse, musique, etc.).	✓	✓	✓
Jumeler le milieu scolaire et les personnes âgées dans le cadre d'activités ciblées.	✓	✓	✓
Organiser des rencontres d'information sur différents sujets ciblés. (alimentation, deuil, droits, etc.)	✓	✓	✓
Aménager un local informatique.	Déjà réalisé		
Reconduire les ententes intermunicipales de loisirs actuelles.	✓	✓	✓
Coordonner l'entretien du parc des jeunes, ajout de nouveaux jeux (école/municipalité).	✓	✓	✓
Bonifier le parc des aînés en collaboration avec le Havre du Lac.	Déjà réalisé		
Changer le système de glaçage de la patinoire extérieure.	Déjà réalisé		
Aménager une piste cyclable L'Islet-Sud.	✓	✓	
Favoriser les activités au niveau du parc des jeunes/aînés.	✓	✓	✓





ENVIRONNEMENT ET EMBELISSEMENT

Échéancier

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Inviter la population à participer à une campagne d'embellissement.	✓	✓	✓
Organiser une journée d'échange de plants/arbustes.	✓	✓	✓
Refaire certains infrastructures dont la toiture de la salle communautaire.	Déjà réalisé		
Tenir une journée « Marché aux puces ».	✓	✓	✓
Initier les jeunes au jardinage.	✓	✓	✓
Tenir une journée de la famille.	✓	✓	✓

Inventaire des services existants pour les familles et les aînées

Initiation à l'informatique, navigation internet, gestion bancaire internet, etc.

Initiation à la danse

Rencontres de groupe sur divers sujets (par exemple : prévention des chûtes, mandat en cas d'inaptitude, le testament, abus aux aînés, planification de la retraite, droits des aînés, etc.)

Service de santé : Havre du Lac (Hébergement / Soins palliatifs)

Soirée dansante, bingo, etc

Patinoire extérieure, salle communautaire,

Sentier pédestre

Transport adapté et collectif

Alimentation/Quincaillerie

Caisse populaire (centre de services)

Service de garde sur l'heure du dîner pour les enfants de l'école primaire
(Dîner des frimousses)



Remerciements

La Municipalité de Sainte-Félicité tient à remercier
les différents collaborateurs à l'élaboration
de la politique familiale et des aînés :

Un merci tout spécial aux citoyens (nes) qui ont généreusement accepté de participer aux différentes consultations qui nous ont permis de bien cerner les besoins de la population.

Un merci tout spécial à monsieur Serge Robert pour la conception du logo de la Politique familiale et des aînés.

Un merci tout spécial à monsieur Christian Michaud pour la conception du site internet de la municipalité.

Un merci tout spécial à madame Denise Chayer du Carrefour action municipale et famille pour l'apport de son soutien et de son expertise.

Également le ministère de la Famille et des Aînés pour sa participation financière.

Le comité de la Famille et des Aînés pour son implication et son dévouement pour mener à terme ce projet.

Toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au projet d'élaboration de sa Politique familiale et des aînés. Ce fut un privilège de bénéficier de votre regard sur les réalités familiales et des aînés.

Conclusion

Les réflexions qui ont eu lieu pendant la démarche d'élaboration de la Politique familiale et des aînés ont permis aux participants et aux collaborateurs de prendre connaissance des réalités et des besoins des familles et des aînés et de s'exprimer sur les enjeux et les défis qui les concernent. Notre politique familiale vise à relever ces défis et à améliorer les aspects de la vie des familles en lien avec nos services municipaux.

Nous souhaitons très sincèrement que toutes les familles félicitoises se sentent concernées par notre volonté d'offrir de meilleurs services en fonction de leurs besoins.



